

« **Durban II ou les méandres de la mémoire** »

**Tout le monde a entendu parler de la fameuse conférence dite de « Durban II » qui – comme son nom ne l’indique pas – s’est tenue à Genève du 20 au 24 avril derniers. En fin de compte, la catastrophe diplomatique annoncée n’a pas eu lieu. Mais à quoi a-t-on échappé au juste ?**

Elle partait pourtant d’un bon sentiment la « Conférence des Nations Unies contre le racisme » qui s’est tenue dans la ville sud-africaine de Durban en 2001. Mais, très rapidement, elle a été le théâtre d’une belle empoignade entre divers groupes de pays, ONG, et autres acteurs de cette grand’messe supposée accorder les violons sur des questions essentielles qui touchent à l’histoire et à l’identité. Il y avait ceux qui demandaient que l’Occident reconnaisse sa responsabilité dans la traite des Noirs (et paie en conséquence) et ceux qui voulaient assimiler islamophobie et racisme ; il y avait des pays qui ne voulaient pas condamner la persécution des minorités sexuelles au nom du respect des cultures et ceux qui, par contre, voulaient assimiler sionisme et racisme. Et il y avait également ceux qui, au nom du respect des cultures, voulaient inscrire dans les textes l’interdiction de critiquer les religions... Durban II devait être une « conférence de suivi » mais le contentieux était tel que ce rendez-vous risquait d’être bien le dernier. En tout cas si la rupture entre les différentes nations du monde sur des sujets ultra-sensibles tels que les droits de l’homme, la notion de racisme ou encore l’interdiction de critiquer les religions, s’avérait irrémédiable. Mais, au delà des péripéties de « Durban II », il y a-t-il moyen de négocier un nouveau « contrat planétaire » qui ménagerait tout le monde ? Et notamment, quelle place faire à l’histoire et à la mémoire des événements du passé ? Et pour des pays où culture et religion sont étroitement liés, comment distinguer entre ce qui relève de la conviction personnelle et ce qui est de l’ordre de l’identité culturelle ? Enfin, derrière les grandes déclarations de principe, quels sont agendas politiques cachés ?

Avec **Christiane Taubira**, députée de la Guyane française, auteur de « Egalité pour les exclus » qui vient de paraître aux éd. Temps présent, **Nathalie Rondeux**, experte en droit de l’homme au ministère belge des Affaires étrangères, **Edouard Delruelle**, philosophe, directeur adjoint du Centre pour l’Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme et **Bouda Etemad**, professeur d’histoire économique et sociale à l’université de Genève et auteur de « Crimes et réparations » (André Versaille éditeur)